



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-neuvième session

Rome, 3-4 mai 2000

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-NEUVIÈME SESSION

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PARAGRAPHE	PAGE
I. INTRODUCTION	1-3	1
II. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4-59	1-14
A. Ouverture de la session	4	1
B. Adoption de l'ordre du jour	5	1
C. Questions financières	6-8	1-3
D. Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA	19	3
E. Le financement sous forme de dons : une nouvelle approche	20	4
F. Politique du FIDA en matière de finance rurale	21	4
G. Politique du FIDA en matière de diffusion des documents	22	4
H. Rapport de situation sur le portefeuille de projets	23	4
I. Ressources disponibles pour engagement	24	5
J. Projets soumis à l'examen du Conseil d'administration	25-39	5-8
K. Dons d'assistance technique proposés	40-47	8-12
L. Activités prévues au titre des projets	48	12
M. Évaluation	49-54	12-13
N. Rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG	55-56	13
O. Autres questions	57-59	13-14
ANNEXE		
I. Liste des participants à la soixante-neuvième session du Conseil d'administration		15-20
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa soixante-neuvième session		21-24
III. Ordre du jour		25-27

PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-NEUVIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. INTRODUCTION

1. La soixante-neuvième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 3-4 mai 2000. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.
3. Le présent procès-verbal rend compte des décisions prises par le Conseil d'administration sur les questions qu'il a examinées.

II. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

4. Le Président du FIDA, Fawzi H. Al-Sultan, ouvre la soixante-neuvième session en sa qualité de président de la réunion.

B. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

5. À l'issue de l'examen de l'ordre du jour provisoire présenté dans le document EB 2000/69/R.1/Rev.1, le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour qui figure dans le document EB 2000/69/R.1/Rev.2. Cet ordre du jour est reproduit à l'annexe III.

C. Questions financières (point 3 de l'ordre du jour)

a) État des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA

6. Le Conseil d'administration examine l'état des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2000/69/R.2 et additif), et note que les instruments de contribution déposés et les paiements reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre au titre d'annonces non étayées d'instruments de contribution s'élèvent à l'équivalent de 403,7 millions de USD.

b) Portefeuille de placements

i) Rapport sur le portefeuille de placements pour 1999

7. Lors de l'examen du document EB 2000/69/R.3, le Conseil d'administration félicite le Fonds du taux de rendement de 8,78 % obtenu sur l'ensemble de 1999 et de ce que c'est la quatrième année consécutive que le Fonds atteint le taux de rendement réel de 5% qu'il s'est fixé. Il est reconnu que la stabilité du niveau de revenu en 1999 vient principalement du programme de diversification, car le rendement brut de 49,7 % produit par les actions a contrebalancé le taux négatif de -1,85% des placements à taux fixe. Néanmoins, les membres recommandent que le Fonds conserve son approche prudente à l'égard du programme de diversification.

ii) **Rapport sur le portefeuille de placements pour le premier trimestre 2000**

8. Le Conseil d'administration examine aussi le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le 1er trimestre 2000 (document EB 2000/69/R.4) qui mentionne des rendements initiaux pour l'année correspondant à un taux de rendement annualisé de 6,2%. Il note aussi que l'effet des fluctuations qui ont perturbé en avril le secteur technologie du marché a été atténué par le fait que les placements en actions du Fonds sont largement diversifiés entre titres orientés sur la valeur et sur la croissance dans tous les secteurs du marché à l'échelle mondiale.

c) **Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts**

9. Examinant le rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts (document EB 2000/69/R.5 et additif), les membres du Conseil d'administration constatent avec une certaine préoccupation que les arriérés de paiement sont, à la fin de 1999, en légère augmentation par rapport à ceux de l'année précédente et exhortent la direction du Fonds à poursuivre ses efforts pour réduire les arriérés.

d) **États financiers vérifiés du FIDA pour 1999**

10. En application du paragraphe 6 de l'article XII du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration examine les états financiers vérifiés du Fonds pour 1999 et le rapport y afférent du Commissaire aux comptes, tels que présentés dans le document EB 2000/69/R.6, et décide de soumettre les états et le rapport au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa vingt-quatrième session.

e) **Besoins de financement au titre du vingt et unième tirage sur les contributions des membres en 2000**

11. Le Conseil d'administration examine les informations figurant dans le document EB 2000/69/R.7 et, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, approuve le tirage en mai 2000 de 35% de 353,8 millions de USD, soit 123,8 millions de USD, pour couvrir les décaissements de prêts et de dons en 2000, tirage qui sera effectué en prélevant sur les contributions à la troisième reconstitution, et autorise le Président à agir en conséquence. Le Conseil d'administration encourage les États membres à accélérer l'encaissement de leurs billets à ordre au-delà du minimum requis.

f) **Besoins de financement au titre du treizième tirage sur les ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (RSS) en 2000**

12. Le Conseil d'administration examine les informations figurant dans le document EB 2000/69/R.8 et approuve un treizième tirage sur les ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (RSS) d'environ 13,8 millions de USD pour couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons pour la deuxième phase du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification en 2000, et autorise le Président à faire le nécessaire.

g) **Rapport du Comité de vérification des comptes**

13. Le Conseil d'administration entérine le rapport du Comité de vérification des comptes sur sa soixante-huitième réunion (document EB 2000/69/R.9) présenté par le président du Comité et prend note qu'un compte rendu sur la soixante-neuvième réunion, qui a été reportée, sera soumis à la soixante-dixième session du Conseil d'administration.

h) **Nomination de membres au Comité de vérification des comptes**

14. Le Conseil d'administration examine les informations figurant dans le document EB 2000/69/R.10, qui signale que le mandat des membres sortants du Comité arrive à expiration et invite le Conseil à nommer neuf membres au Comité de vérification des comptes pour une période de trois ans prenant fin en avril 2003.

15. Le Conseil d'administration entérine ensuite la nomination au Comité de vérification des comptes des membres ci-après :

Liste A : France, Japon, Pays-Bas et Royaume-Uni

Liste C :

Sous-liste C2 : République de Corée (pour l'année 2000)
Bangladesh (pour l'année 2001)
Chine (pour l'année 2002)

Sous-liste C3 : Argentine

16. Pendant la session, il est convenu que les coordonnateurs des listes B et C communiqueront au Secrétariat, en temps utile, les nominations relatives à la liste B et à la sous-liste C1.

17. Il est rappelé aussi que, en vertu d'une décision prise à la soixante et unième session du Conseil d'administration, la présidence du Comité revient en permanence à la liste A. Le nouveau Comité de vérification des comptes est invité, une fois complétée sa composition, à élire un président en tenant compte de cette décision. Le Conseil d'administration sera informé à sa soixante-dixième session du nom du nouveau président.

18. Après la session, les nominations ci-après ont été reçues :

Liste B : Algérie, Venezuela

Liste C :

Sous-liste C1: Égypte

D. Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

19. Le Conseil d'administration prend note du rapport oral sur les travaux de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. Il note en outre que la prochaine et septième session de la Consultation examinera la politique de tirage du Fonds et mettra au point le rapport de la Consultation et le projet de résolution sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA. Le Conseil note aussi que l'approbation du rapport par le Conseil des gouverneurs et l'adoption par celui-ci de la résolution concernant la cinquième reconstitution se feront au moyen d'un vote par correspondance.

E. Le financement sous forme de dons : une nouvelle approche (point 5 de l'ordre du jour)

20. Le Conseil d'administration se félicite du document intitulé « le financement sous forme de don: une nouvelle approche ». Toutefois, la complexité de l'information et la variété des questions traitées appellent diverses observations de la part des membres, dont beaucoup indiquent qu'ils souhaiteraient avoir la possibilité de formuler d'autres observations pour contribuer à la mise au point de cette politique. Il est donc décidé qu'un document traitant de la création du dispositif d'élaboration et d'exécution des programmes (DEEP) et de ses incidences budgétaires sera présenté à la soixante-dixième session du Conseil. Les autres recommandations concernant la politique et la stratégie du FIDA en matière de financement sous forme de dons, figurant dans le document EB 2000/69/R.11 nécessiteront un nouvel examen et seront présentées à une prochaine session du Conseil.

F. Politique du FIDA en matière de finance rurale (point 6 de l'ordre du jour)

21. Le Conseil d'administration, lors de l'examen de la politique du FIDA en matière de finance rurale (document EB 2000/69/R.12), félicite la direction du travail exhaustif et impressionnant consacré à ce document, qui fait clairement apparaître que le financement rural joue un rôle vital dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement rural. Le Conseil fait sien le cadre politique principal proposé dans la partie III du document et attend de recevoir, à une prochaine session, les directives opérationnelles et les stratégies régionales, ainsi que les critères de sélection et les indicateurs de suivi.

G. Politique du FIDA en matière de diffusion des documents (point 7 de l'ordre du jour)

22. Après avoir examiné le document EB 2000/69/R.13 et son rectificatif, qui mettent en lumière les bons résultats obtenus durant la phase intérimaire décidée par le Conseil des gouverneurs à sa vingt et unième session, le Conseil d'administration approuve l'élargissement de l'actuelle politique de mise en circulation à tous les rapports d'évaluation ainsi qu'à la documentation soumise au Comité de l'évaluation, tels qu'ils sont présentés dans le document EB 2000/69/R.13/Rev.1. Les Membres du Conseil d'administration se félicitent de l'intention exprimée par la direction d'étudier la possibilité de diffuser à l'avenir d'autres types de document, notamment dans le contexte de la stratégie de gestion des connaissances actuellement élaborée au FIDA ; et encouragent vivement tout ultérieur élargissement de la politique de diffusion en vue notamment d'amener le public à participer aux activités du Fonds.

H. Rapport de situation sur le portefeuille de projets (point 8 de l'ordre du jour)

23. Le Conseil d'administration loue le Fonds pour les constants efforts accomplis pour améliorer le rapport de situation sur le portefeuille de projets (document EB 2000/69/R.14) en conservant l'accent mis sur l'analyse de la performance des projets. Le Conseil se félicite aussi de la présentation du CD ROM sur l'équité entre les sexes et la sécurité alimentaire des ménages qui accompagne le rapport dont le thème principal cette année s'inscrivait dans une perspective d'égalité hommes-femmes. Comme pour les précédents rapports, les membres du Conseil d'administration formulent un certain nombre de suggestions utiles qui seront prises en considération au moment de la rédaction du rapport 2001.

I. Ressources disponibles pour engagement (point 9 de l'ordre du jour)

24. Le Conseil d'administration examine les informations figurant dans le document EB 2000/69/R.15 et note que les ressources disponibles au titre du programme ordinaire du FIDA sont suffisantes pour couvrir les engagements relatifs à tous les projets et dons d'assistance technique soumis à l'examen du Conseil d'administration à la présente session.

J. Projets soumis à l'examen du Conseil d'administration (point 10 de l'ordre du jour)

25. Le Conseil d'administration examine les propositions de projets/programmes suivantes:

a) Afrique I

i) *Bénin: Programme de développement de la culture des racines et tubercules*

26. Le Conseil d'administration étudie le programme proposé dans le document EB 2000/69/R.16 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt au Bénin, adopte la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Bénin un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions sept cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (9 750 000 DTS) venant à échéance le 15 mars 2040 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.»

ii) *Burkina Faso: Projet national de gestion des terroirs – phase II*

27. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 2000/69/R.17 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt au Burkina Faso, adopte la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que le Fonds fera au Burkina Faso un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à huit millions cinq cent cinquante cinq mille droits de tirage spéciaux (8 550 000 DTS) venant à échéance le 15 mai 2040 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.»

iii) *Tchad : Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra – Phase II*

28. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 2000/69/R.18 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition d'assistance au Tchad, adopte la résolution suivante :



«DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Tchad un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à huit millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (8 250 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2039 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera à la République du Tchad un don en diverses monnaies d'un montant équivalant à six cent cinquante mille dollars des États-Unis (650 000 USD) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

iv) *Côte d'Ivoire : Projet d'appui aux petits producteurs maraîchers*

29. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 2000/69/R.19 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt à la Côte d'Ivoire, adopte la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de Côte d'Ivoire un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à huit millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (8 300 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2039 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

v) *Ghana : Projet de services financiers ruraux*

30. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 2000/69/R.20 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt au Ghana, adopte la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Ghana un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à huit millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (8 200 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} mai 2040 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

vi) *Niger : Programme de développement des services financiers ruraux*

31. Le Conseil d'administration étudie le programme proposé dans le document EB 2000/69/R.21 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt au Niger, adopte la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Niger un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à huit millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (8 800 000 DTS) venant à échéance le 15 janvier 2040 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

32. Le prêt pour le Programme de développement des services financiers ruraux au Niger est formulé et approuvé au titre du mécanisme flexible de financement.

b) **Afrique II**

Rwanda : Projet de développement des ressources communautaires et de l'infrastructure d'Umutara

33. Le Conseil d'administration étudie le programme proposé dans le document EB 2000/69/R.22 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt au Rwanda, adopte la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République rwandaise un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à onze millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (11 900 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} janvier 2040 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.»

34. Le prêt pour le Projet de développement des ressources communautaires et de l'infrastructure d'Umutara au Rwanda est formulé et approuvé au titre du mécanisme flexible de financement.

c) **Asie et Pacifique**

i) *Inde : Programme d'appui à l'initiative nationale de microfinancement*

35. Le Conseil d'administration étudie le programme proposé dans le document EB 2000/69/R.23 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt à la Small Industries Development Bank of India, adopte la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que le Fonds fera, avec la garantie de la République de l'Inde à la Small Industries Development Bank of India (SIDBI) un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à seize millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (16 350 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} mai 2040 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

36. Le prêt pour le Programme d'appui à l'initiative nationale de microfinancement en Inde est formulé et approuvé au titre du mécanisme flexible de financement.

ii) *Indonésie : Programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise*

37. Le Conseil d'administration étudie le programme proposé dans le document EB 2000/69/R.24 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt à l'Indonésie, adopte la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République d'Indonésie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix sept millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (17 500 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} avril 2040 et avant cette date. Ce prêt sera assorti

d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.»

d) **Amérique latine et Caraïbes**

Mexique : Projet de développement rural dans les zones de production du caoutchouc

38. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 2000/69/R.25 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt à la Nacional Financiera, adopte la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que le Fonds, sur garantie des États-Unis du Mexique, fera à la Nacional Financiera un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-huit millions six cent mille droits de tirages spéciaux (18 600 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} août 2018 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

e) **Proche-Orient et Afrique du Nord**

Soudan : Programme de développement rural dans le Kordofan-Sud

39. L'examen du document EB 2000/69/R.26 et de ses additif et supplément, donne lieu à une discussion détaillée. Il est décidé de poursuivre cet examen dans le cadre d'une consultation bilatérale avec les membres qui ont exprimé des préoccupations particulières ou posé des questions concernant la proposition, et de laisser la décision finale à la soixante-dixième session du Conseil d'administration. Les propositions de projets devraient être dans toute la mesure du possible examinées par rapport à des points de référence clairs et objectifs concernant par exemple les résultats macro-économiques et la situation de la sécurité. Le Secrétariat fournira des informations supplémentaires et à jour sur le Soudan avant la prochaine session.

K. Dons d'assistance technique proposés (point 11 de l'ordre du jour)

40. Le Conseil d'administration examine les propositions de dons suivantes :

a) **Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI**

41. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 2000/69/R.27 concernant le financement partiel destiné aux cinq centres cités ci-après, et approuve les dons proposés en adoptant la résolution suivante:



«DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie l'accroissement de la demande de maïs et l'intensification de l'agriculture d'altitude en Asie: options envisageables pour améliorer les rendements, la protection de l'environnement et la sécurité alimentaire, accordera un don ne dépassant pas sept cent cinquante mille dollars des États-Unis (750 000 USD) au Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration des principaux systèmes de production dans la péninsule arabique - Phase II, accordera un don ne dépassant pas neuf cent vingt mille dollars des États-Unis (920 000 USD) au Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie les innovations techniques et institutionnelles et l'appui à la mise en oeuvre des projets du FIDA en vue de renforcer le développement participatif des pauvres vivant dans les zones d'altitude en Asie, accordera un don ne dépassant pas un million cent mille dollars des États-Unis (1 100 000 USD) au Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie la recherche appliquée et adaptative sur le niébé dans les zones semi-arides d'Afrique occidentale, accordera un don ne dépassant pas un million six cent mille dollars des États-Unis (1 600 000 USD) à l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie la recherche adaptative participative et la diffusion de la technologie rizicole en Afrique occidentale, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) à l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

b) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

42. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 2000/69/R.28 concernant le financement partiel destiné aux quatre centres cités ci-après et approuve les dons proposés en adoptant la résolution suivante :



«DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le réseau de recherche appliquée et développement intéressant les camélidés (CARDN) - Phase II, accordera un don ne dépassant pas un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD) au Centre arabe d'étude des terres arides et non irriguées (ACSAD) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme pour assurer la subsistance dans les hautes terres et zones montagneuses himalayennes de l'Hindu-Kuch: innovations techniques et appui à l'exécution des projets du FIDA, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'amélioration des options prometteuses de création de revenu fondées sur la sériciculture et l'apiculture en Afrique - Phase II, accordera un don ne dépassant pas un million six cent mille dollars des États-Unis (1 600 000 USD) au Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (CIPE) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie l'initiative pour appuyer le développement par le jeu des mécanismes du marché de la culture du mil et du sorgho en Afrique occidentale et centrale, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) à Sasakawa Global 2000 (SG2000) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

c) **Don d'assistance technique au Belize, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama et Salvador dans le cadre de l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) – Phase V**

43. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 2000/69/R.29 concernant le financement partiel de l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) – Phase V et approuve le don en adoptant la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que, dans le but de financer en partie l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) – Phase V, pour une durée de quatre ans commençant en juillet 2000, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas un million quatre cent mille dollars des États-Unis (1 400 000 USD) en faveur du Belize, du Costa Rica, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, du Panama et du Salvador, selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

d) **Don d'assistance technique pour un programme d'action destiné à aider les projets du FIDA à atteindre les femmes rurales dans les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord**

44. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 2000/69/R.31 concernant le financement partiel du programme d'action destiné à aider les projets du FIDA à atteindre les femmes rurales dans les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord et approuve le don en adoptant la résolution suivante :

«DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie un programme d'action destiné à aider les projets du FIDA à atteindre les femmes rurales dans les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord pour cinq ans, accordera un don d'un montant ne dépassant pas neuf cent quarante-quatre mille dollars des États-Unis (944 000 USD) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

e) **Don d'assistance technique en faveur du programme visant à privilégier l'impact dans la gestion du cycle des projets**

45. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 2000/69/R.32 concernant le financement partiel du programme visant à privilégier l'impact dans la gestion du cycle des projets et approuve le don en adoptant la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que, dans le but de financer le programme visant à privilégier l'impact dans la gestion du cycle des projets pendant une période de deux ans commençant en mai 2000, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas six cent mille dollars des États-Unis (600 000 USD) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

f) **Don d'assistance technique à la Société de formation régionale au développement rural (PROCASUR) pour le programme régional de renforcement des stratégies destinées à promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les projets financés par le FIDA en Amérique latine et dans les Caraïbes (PROGENDER)**

46. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 2000/69/R.33 concernant le financement partiel du programme régional de renforcement des stratégies destinées à promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les projets financés par le FIDA en Amérique latine et dans les Caraïbes (PROGENDER), et approuve le don en adoptant la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que, dans le but de financer en partie le programme régional de renforcement des stratégies destinées à promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les projets financés par le FIDA en Amérique latine et dans les Caraïbes (PROGENDER) sur trois ans, commençant en juillet 2000, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas huit cent cinquante mille dollars des États-Unis (850 000 USD) à la Société de formation régionale au développement rural (PROCASUR) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

g) **Don d'assistance technique en faveur de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour appuyer des organisations intergouvernementales régionales**

47. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 2000/69/R.34 concernant le financement partiel du programme d'appui à des organisations intergouvernementales régionales, et approuve le don en adoptant la résolution suivante :

«DÉCIDE: Que, dans le but de financer, en partie, le programme d'appui à des organisations intergouvernementales régionales, d'une durée de trois ans à compter de juillet 2000, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas cinq cent mille dollars des États-Unis (500 000 USD) à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. »

L. Activités prévues au titre des projets (point 12 de l'ordre du jour)

48. Le Conseil d'administration examine les documents sur les activités prévues au titre des projets 2000-2001 (EB 2000/69/R.35 et additifs) et prend note des informations données sur les projets dans la réserve.

M. Évaluation (point 13 de l'ordre du jour)

a) **Rapport annuel sur l'évaluation**

49. Le Conseil d'administration reçoit le premier Rapport annuel sur l'évaluation (document EB 2000/69/R.36), qui remplace les deux rapports, le Rapport de situation sur l'évaluation et le Rapport du Comité de l'évaluation, précédemment présentés aux sessions d'avril du Conseil. Le nouveau mode de présentation des rapports est bien accueilli par les membres qui apprécient particulièrement la place importante réservée à l'examen de l'adéquation de l'évaluation du FIDA et à la nouvelle approche adoptée en matière d'évaluation.

b) **Nomination des membres du Comité de l'évaluation**

50. Le Conseil d'administration examine les informations contenues dans le document EB 2000/69/R.37, qui indique que le mandat des membres sortants du Comité arrive à expiration et invite le Conseil à nommer neuf membres du Comité de l'évaluation pour une période de trois ans prenant fin en avril 2003.

51. Le Conseil approuve en conséquence les nominations au Comité de l'évaluation des membres ci-après :

Liste A : Belgique, Canada, Allemagne et Suisse

Liste C :

Sous-liste C2 : Sri Lanka (pour 2000)
Pakistan (pour 2001)
Roumanie (pour 2002)

Sous-liste C3 : Mexique

52. Au moment de la session, il a été convenu que les Coordonnateurs des listes B et C fourniraient en temps utile au Secrétariat les nominations relatives à la liste B et à la sous-liste C.

53. Il est rappelé aussi que, en vertu d'une décision prise par le Comité d'administration à sa soixante et unième session, la présidence du Comité revient en permanence aux listes B et C. Pour cela, le nouveau Comité de l'évaluation est invité, une fois sa composition complétée, à élire un président conformément à cette décision. Le Conseil d'administration sera informé du nom du nouveau président à sa soixante-dixième session.

54. Après la session, les nominations suivantes ont été reçues :

Liste B : Indonésie, Nigéria

Liste C :

Sous-liste C1 : Angola

N. Rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG (point 14 de l'ordre du jour)

a) Rapport d'étape

55. Le Conseil d'administration prend note du rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG présenté dans le document EB 2000/69/R.38 et se félicite de la solide coopération que le Fonds maintient avec des partenaires de la société civile.

b) Utilisation d'une allocation sous forme de don au PCE pour la dixième Consultation FIDA/ONG

56. Le Conseil d'administration examine les informations contenues dans le document EB 2000/69/R.39 et approuve l'affectation d'un montant équivalant à 220 000 USD provenant de l'allocation sous forme de don au Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG pour 2000 afin qu'il puisse tenir la dixième Consultation FIDA/ONG à Pune (Inde). Il approuve aussi la décision de retenir sur l'allocation sous forme de don au PCE tous montants provenant de fonds en possession du FIDA en roupies indiennes au titre de contributions en monnaies non convertibles qui pourraient être utilisés pour la dixième Consultation.

O. Autres questions (point 15 de l'ordre du jour)

a) Élection d'un représentant du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA

57. Le Conseil d'administration examine les informations contenues dans le document EB 2000/69/R.40. Conformément à la décision prise à sa soixante-quatrième session et compte tenu du départ à la retraite de M. K.G. Dilg (Allemagne), le Conseil d'administration élit M. Rudolf Josef Huber (Administrateur pour l'Allemagne et Représentant permanent suppléant de la République Fédérale d'Allemagne auprès du FIDA) pour qu'il représente en qualité de suppléant le Conseil des gouverneurs auprès du Comité des pensions du personnel du FIDA jusqu'au 30 septembre 2001.



b) **Rapport sur les locaux du siège du FIDA**

58. Le Conseil d'administration prend note du rapport oral sur les locaux du siège du FIDA et note que le Ministère des affaires étrangères de la République italienne a donné au Fonds l'approbation officielle nécessaire pour louer le bâtiment adjacent, qui devrait pouvoir être occupé en mars 2001.

c) **Approbation de la diffusion des documents**

59. Le Conseil d'administration autorise la mise en circulation des documents approuvés à la présente session et note que ces derniers seront en conséquence diffusés sur le site public web du FIDA.



IFAD
INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
Executive Board – Sixty-Ninth Session
Rome, 3-4 May 2000

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE SIXTY-NINTH SESSION
OF THE EXECUTIVE BOARD**

**Liste des participants à la soixante-neuvième session
du conseil d'administration**

**Lista de los participantes en el 69º período de sesiones
de la Junta Ejecutiva**



ANNEXE I

Member
Membre
Miembro

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST A

Canada

Jean DEVLIN
Counsellor (Development)
Alternate Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Spain

Arturo SPIEGELBERG DE ORTUETA
Subdirector General de Organismos
Internacionales Técnicos
Ministerio de Asuntos Exteriores
Madrid

France

Alain GUILLOUËT
Ministre Conseiller financier auprès
de l'Ambassade de France
Rome

Belgium

Christian PANNEELS
Conseiller
Chef de la Section de coopération
au développement
Représentation permanente
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

Germany

Rudolf Josef HUBER
First Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Switzerland

Lothar CAVIEZEL
Conseiller scientifique principal
Direction du développement
et de la coopération
Département fédéral des
affaires étrangères
Berne

Italy

Augusto ZODDA
Directeur général
Affaires générales, personnel et
processus organisationnels
Ministère du Trésor, du budget
et de la planification économique
Rome

Portugal

Carlos Manuel DOS SANTOS FIGUEIREDO
Director
Directorate General for European
and International Affairs
Ministry of Finance
Lisbon



ANNEXE I

**Member
Membre
Miembro**

Japan

Keiji YAMAMOTO
Minister
Deputy Head of Mission
Embassy of Japan
Rome

Netherlands

Jan BERTELING
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of The Netherlands
to FAO, WFP and IFAD
Rome

Norway

Dag BRISEID
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

United States

Joseph EICHENBERGER
Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

Denmark

Jorgen MAERSK-PEDERSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

United Kingdom

Anthony BEATTIE
Minister
Permanent Representative of the
United Kingdom to the United
Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Sweden

Michael ODEVALL
Minister
Permanent Representative of
the Kingdom of Sweden
to IFAD
Rome

Australia

Robin DAVIES
Counsellor (Development Cooperation)
Australian Permanent Delegation
to the OECD
Paris



ANNEXE I

Member
Membre
Miembro

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST B

Kuwait

Hisham Ibrahim AL-WOQAYAN
Deputy Director-General
Operations and Disbursement
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait

United Arab Emirates

Nigeria

Gabriel LOMBIN
Minister
Permanent Representative
of the Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

Saudi Arabia

Ahmad Ben Souleiman AL-AQUIL
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of
the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

Indonesia

Suharyo HUSEN
Director
Bureau for International Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

Venezuela

Iván ANGULO CHACÓN
Garante General
Fondo Nacional de Investigaciones
Agropecuarias
Ministerio de Ciencia y Tecnología
Caracas

Algeria

Ahmed SADOUDI
Directeur général du budget
Ministère des finances
Alger



ANNEXE I

Member
Membre
Miembro

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST C
SUB-LIST C1 – Africa

Angola

Boaventura DA SILVA CARDOSO
Ambassadeur de la République
d'Angola auprès du FIDA
Rome

Egypt

Nihal HEGAZY
Third Secretary
Embassy of the Arab
Republic of Egypt
Rome

Tunisia

Kamel BEN REJEB
Directeur général de la coopération
financière multinationale
Ministère de la coopération
internationale et de l'investissement
extérieur
Tunis

Eritrea

Semere AMLESOM
Director-General
Department of Research and
Human Resources Development
Ministry of Agriculture
Asmara

LIST C
SUB-LIST C2 - Europe, Asia and the Pacific

China

TANG Zhengping
Director-General
Department of International
Cooperation
Ministry of Agriculture
Beijing

Sri Lanka

Deeptha KULATILLEKE
Counsellor (Commercial)
Alternate Permanent Representative of
the Democratic Socialist Republic
of Sri Lanka to IFAD
Rome

India

Kalarickal Pranchu FABIAN
Ambassador of the Republic
of India to Italy
Rome

Republic of Korea

Il-ho CHO
Assistant Director
Multilateral Cooperation Division
Ministry of Agriculture
and Forestry
Kyonggido



ANNEXE I

Member
Membre
Miembro

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST C
SUB-LIST C3 - Latin America and the Caribbean

Brazil

Panama

Julio César GOMES DOS SANTOS
Ambassador of the Federative
Republic of Brazil to IFAD
Rome

Mexico

Argentina

José ROBLES-AGUILAR
Consejero
Representante Permanente Adjunto
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Hilda GABARDINI
Consejera
Representante Permanente Alterna
de la República Argentina ante
el FIDA
Roma

LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À SA SOIXANTE-NEUVIÈME SESSION

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2000/69/R.1/Rev.1/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2000/69/R.1/Rev.2	2	Ordre du jour
EB 2000/69/R.2 + Add.1	3 a)	État des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2000/69/R.3	3 b) i)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA en 1999
EB 2000/69/R.4	3 b) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre de 2000
EB 2000/69/R.5 + Add.1	3 c)	Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts
EB 2000/69/R.6	3 d)	États financiers vérifiés du FIDA - 31 décembre 1999
EB 2000/69/R.7	3 e)	Besoins de financement au titre du vingt et unième tirage sur les contributions des membres en 2000
EB 2000/69/R.8	3 f)	Besoins de financement au titre du treizième tirage sur les Ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (RSS) en 2000
EB 2000/69/R.9	3 g)	Rapport du Comité de vérification des comptes
EB 2000/69/R.10	3 h)	Nomination des membres du Comité de vérification des comptes
EB 2000/69/R.11	5	Le financement sous forme de dons: Une nouvelle approche
EB 2000/69/R.12	6	Politique du FIDA en matière de finance rurale
EB 2000/69/R.13 + Corr.1	7	Politique du FIDA en matière de diffusion des documents
EB 2000/69/R.14	8	Rapport de situation sur le portefeuille de projets
EB 2000/69/R.15	9	Ressources disponibles pour engagement
EB 2000/69/R.16 + Add.1 + Sup.1	10 a) i)	Bénin: Programme de développement de la culture des racines et tubercules

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2000/69/R.17 + Add.1* + Sup.1	10 a) ii)	Burkina Faso: Projet national de gestion des terroirs (phase II)
EB 2000/69/R.18 + Add.1 + Sup.1	10 a) iii)	Tchad: Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra – Phase II
EB 2000/69/R.19 + Add.1 + Sup.1	10 a) iv)	Côte d'Ivoire: Projet d'appui aux petits producteurs maraîchers
EB 2000/69/R.20 + Add.1 + Sup.1	10 a) v)	Ghana: Projet de services financiers ruraux
EB 2000/69/R.21 + Add.1 + Sup.1	10 a) vi)	Niger: Programme de développement des services financiers ruraux
EB 2000/69/R.22 + Add.1 + Sup.1	10 b)	Rwanda: Projet de développement des ressources communautaires et de l'infrastructure d'Umutara
EB 2000/69/R.23 + Add.1 + Sup.1	10 c) i)	Inde: Programme d'appui à l'initiative nationale de microfinancement
EB 2000/69/R.24 + Add. 1+ Sup.1	10 c) ii)	Indonésie: Programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise
EB 2000/69/R.25 + Add.1 + Sup.1	10 d)	Mexique: Projet de développement rural dans les zones de production du caoutchouc
EB 2000 /69/R.26 + Add.1 + Sup.1	10 e)	Soudan: Programme de développement rural dans le Kordofan-Sud
EB 2000/69/R.27	11 a)	Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 2000/69/R.28	11 b)	Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2000/69/R.29	11 c)	Don d'assistance technique au Belize, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama et Salvador dans le cadre de l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) – Phase V
EB 2000/69/R.31	11 d)	Don d'assistance technique pour un programme d'action destiné à aider les projets du FIDA à atteindre les femmes rurales dans les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2000/69/R.32	11 e)	Don d'assistance technique en faveur du programme visant à privilégier l'impact dans la gestion du cycle des projets
EB 2000/69/R.33	11 f)	Don d'assistance technique à la Société de formation régionale au développement rural (PROCASUR) pour le programme régional de renforcement des stratégies destinées à promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les projets financés par le FIDA en Amérique latine et dans les Caraïbes (PROGENDER)
EB 2000/69/R.34	11 g)	Don d'assistance technique en faveur de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour appuyer des organisations intergouvernementales régionales
EB 2000/69/R.35 + Add.1 + Add.2	12	Activités prévues au titre des projets 2000-2001
EB 2000/69/R.36	13 a)	Rapport annuel sur l'évaluation
EB 2000/69/R.37	13 b)	Nomination des membres du Comité de l'évaluation
EB 2000/69/R.38	14 a)	Rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG
EB 2000/69/R.39	14 b)	Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG: Utilisation d'un don du PCE pour la dixième Consultation FIDA/ONG
EB 2000/69/R.40	15 a)	Élection d'un représentant du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
EB 2000/69/INF.1		Arrangements pour la soixante-neuvième session du Conseil d'administration
EB 2000/69/INF.2		Chiffres significatifs pour l'année qui a pris fin le 31 décembre 1999
EB 2000/69/INF.3		Programme du FIDA pour l'ajustement à l'an 2000
EB 2000/69/INF.4		État d'avancement du Rapport sur la pauvreté rurale en 2000
EB 2000/69/INF.5		Dons d'assistance technique pour la recherche agricole, d'autres activités de recherche, de formation et autres approuvés par le Président
EB 2000/69/INF.6		Rapport du millénaire présenté par le Secrétaire général des Nations Unies



ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2000/69/INF.7		Rapport intérimaire sur les activités du programme de reconfiguration des processus
EB 2000/69/INF.8/Rev.1		Liste des participants à la soixante-neuvième session du Conseil d'administration

* En anglais seulement

Distribution: Restreinte
Original: Anglais

EB 2000/69/R.1/Rev.2
Point 2 de l'ordre du jour

4 mai 2000
Français



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-neuvième session
Rome, 3-4 mai 2000

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions financières:
 - a) État des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) Portefeuille de placements
 - i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 1999
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre de 2000
 - c) Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts
 - d) États financiers vérifiés du FIDA – 31 décembre 1999
 - e) Besoins de financement au titre du vingt et unième tirage sur les contributions des membres en 2000
 - f) Besoins de financement au titre du treizième tirage sur les Ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (RSS) en 2000
 - g) Rapport du Comité de vérification des comptes
 - h) Nomination des membres du Comité de vérification des comptes
4. Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA
5. Le financement sous forme de dons: une nouvelle approche
6. Politique du FIDA en matière de finance rurale



7. Politique du FIDA en matière de diffusion des documents
8. Rapport de situation sur le portefeuille de projets
9. Ressources disponibles pour engagement
10. Projets présentés au Conseil d'administration pour examen
 - a) Afrique I
 - i) Bénin: Programme de développement de la culture des racines et tubercules
 - ii) Burkina Faso: Projet national de gestion des terroirs – phase II
 - iii) Tchad: Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra – Phase II
 - iv) Côte d'Ivoire: Projet d'appui aux petits producteurs maraîchers
 - v) Ghana: Projet de services financiers ruraux
 - vi) Niger: Programme de développement des services financiers ruraux
 - b) Afrique II

Rwanda: Projet de développement des ressources communautaires et de l'infrastructure d'Umutara
 - c) Asie et Pacifique
 - i) Inde: Programme d'appui à l'initiative nationale de microfinancement
 - ii) Indonésie: Programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise
 - d) Amérique latine et Caraïbes

Mexique: Projet de développement rural dans les zones de production du caoutchouc
 - e) Proche-Orient et Afrique du Nord

Soudan: Programme de développement rural dans le Kordofan-sud
11. Dons d'assistance technique proposés
 - a) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
 - b) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - c) Don d'assistance technique au Belize, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama et Salvador dans le cadre de l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) – Phase V
 - d) Don d'assistance technique pour un programme d'action destiné à aider les projets du FIDA à atteindre les femmes rurales dans les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord



ANNEXE III

- e) Don d'assistance technique en faveur du programme visant à privilégier l'impact dans la gestion du cycle des projet
- f) Don d'assistance technique à la Société de formation régionale au développement rural (PROCASUR) pour le programme régional de renforcement des stratégies destinées à promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les projets financés par le FIDA en Amérique latine et dans les Caraïbes (PROGENDER)
- g) Don d'assistance technique en faveur de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour appuyer des organisations intergouvernementales régionales

12. Activités prévues au titre des projets

13. Évaluation

- a) Rapport annuel sur l'évaluation
- b) Nomination des membres du Comité de l'évaluation

14. Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG

- a) Rapport d'étape
- b) Utilisation d'une allocation sous forme de don au PCE pour la dixième Consultation FIDA/ONG

15. Autres questions

- a) Élection d'un représentant du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
- b) Rapport de situation sur les locaux du siège du FIDA
- c) Approbation de la diffusion des documents